

ORDRE DES AVOCATS

A LA

COUR DE PARIS

Le Bâtonnier

 **COPIE**

Monsieur Michel Gaudin
Préfet de Police
Préfecture de Police de Paris
7 boulevard du Palais
75004 Paris

Paris, le 24 avril 2009

Objet : Bus de la solidarité
CCB/DA/CA

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre du concept du droit de la solidarité, l'Ordre des avocats à la Cour de Paris a mobilisé ses membres, les rassemblant autour d'un projet de bénévolat intitulé « BARREAU DE PARIS SOLIDARITE », destiné à lutter contre les exclusions. C'est ainsi qu'a été lancée en 2003 une opération baptisée « Bus de la Solidarité ».

Ce bus, financé par le barreau de Paris, stationne à diverses portes de Paris, et notamment à l'angle de l'avenue de la Porte de Clichy et du boulevard Bessières dans le 17^{ème} arrondissement, tous les jeudis de 17 heures à 20 heures.

La Préfecture de police est bien évidemment informée de cette opération, une autorisation de stationnement ayant été délivrée le 28 janvier 2009, comme pour chaque année, pour le 17^{ème} arrondissement par Monsieur le Commissaire divisionnaire Philippe Ferrari, commissariat central de cet arrondissement.

Or, le 16 avril 2009 vers 18 heures, des agents de la force publique ont stationné pendant une heure aux abords du bus, contrôlant systématiquement l'identité des personnes d'origine africaine.

Ce contrôle ciblé s'assimile à de la discrimination alors qu'il n'y avait, de surcroît, aucun trouble à l'ordre public aux abords du bus.

Le barreau de Paris a beaucoup œuvré pour que les personnes fragilisées se sentent en confiance et puissent venir consulter sans réserve des avocats bénévoles mis à leur disposition.

C'est pourquoi je vous demande que de tels contrôles aux abords du bus, non seulement ciblés mais de surcroît sans motivation, ne se reproduisent plus.

J'adresse copie de la présente lettre au Ministre de l'Intérieur, au Maire de Paris ainsi qu'au Maire du 17^{ème} arrondissement.

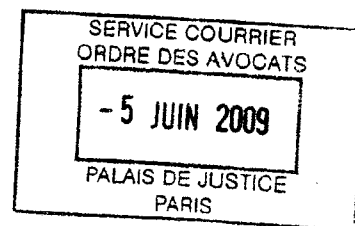
Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma vive considération.



Christian Charrière-Bournazel

LE PRÉFET DE POLICE

Paris, le 5 JUI 2009



Monsieur le Bâtonnier,

Par courrier en date du 24 avril 2009, vous avez souhaité attirer mon attention sur les difficultés qu'auraient rencontré le 16 avril dernier les organisateurs de l'opération « Bus de la Solidarité » sur le 17^{ème} arrondissement, en raison de contrôles d'identité effectués par des policiers aux abords du site.

Comprenant votre émotion, j'ai immédiatement demandé que des vérifications soient effectuées au sein des différents services de police susceptibles d'être à l'origine de cette situation.

Si l'on ne peut exclure qu'une telle action ait été menée d'initiative, elle n'a cependant fait l'objet d'aucune trace écrite.

En tout état de cause, j'ai donné toutes instructions utiles afin que les opérations de police s'appliquent avec le discernement nécessaire et que l'action que vous menez depuis 2003 puisse continuer dans des conditions de sérénité satisfaisantes.

... / ...

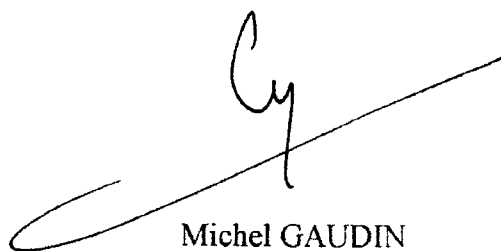
Monsieur Christian CHARRIÈRE-BOURNAZEL
Bâtonnier
Ordre des Avocats à la Cour de Paris

11, Place Dauphine
75053 Paris Cedex 01

Par ailleurs, la démarche entreprise par les membres du « Barreau de Paris Solidarité » me paraît tout à fait s'inscrire dans le champ du nouveau contrat parisien de sécurité, qui favorise le renforcement des actions de partenariat.

Je reste à votre disposition pour évoquer l'intérêt de la mise en place d'une telle coopération et vous prie d'agréer, Monsieur le Bâtonnier, l'expression de mes sentiments distingués.

à vos meilleurs

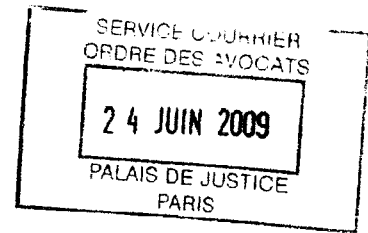
A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'G' followed by 'y' and a long horizontal stroke extending to the right.

Michel GAUDIN

Pascale Boistard

Adjointe au Maire de Paris
Chargée de l'Intégration
et des Étrangers Non Communautaires
Conseillère du 11^{ème} arrondissement

N/Référence : PB/AG *125*



Monsieur Christian CHARRIERE-BOURNAZEL
Bâtonnier
Ordre des Avocats à la Cour de Paris
11, place Dauphine
75053 – PARIS cédex 01

Paris, le 15 JUN 2009

Monsieur le Bâtonnier,

Par lettre en date du 24 avril dernier, vous avez bien voulu faire part de vos inquiétudes à Monsieur Bertrand DELANOE, Maire de Paris concernant des contrôles d'identité qui ont été effectués par les services de l'ordre public aux abords du « bus de la solidarité ».

Je puis vous assurer du soutien de la Mairie de Paris dans votre démarche et à cet effet, vous voudrez bien trouver sous ce pli, copie du courrier que j'ai adressé à Monsieur Michel GAUDIN, Préfet de Police.

Je vous prie de croire, Monsieur le Bâtonnier, en l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "P. Boistard".

Pascale BOISTARD

Pascale Boistard
Adjointe au Maire de Paris
Chargée de l'Intégration
et des Étrangers Non Communautaires
Conseillère du 11^{ème} arrondissement
N/Référence : PB/AG 156

Monsieur Michel GAUDIN
Préfet de Police
9, Boulevard du Palais
75195 – PARIS cédex 04

Paris, le 15 JUIN 2009

Monsieur le Préfet,

Par lettre en date du 24 avril 2009, Monsieur Christian CHARRIERE-BOURNAZEL, bâtonnier de l'ordre des avocats à la Cour de Paris a fait part de ses inquiétudes au Maire de Paris concernant les contrôles d'identité qui sembleraient avoir été effectués, sans raisons apparentes, par des agents de l'ordre public, ciblés principalement sur des personnes d'origine africaine.

Cet incident s'est produit le 16 avril dernier, vers 18 heures, aux abords du « bus de la solidarité », opération lancée en 2003 par l'Ordre des Avocats dont le projet intitulé « barreau de Paris Solidarité » était destiné à lutter contre les exclusions.

Ce dispositif ayant été mis en place pour que les personnes fragilisées puissent venir consulter les avocats bénévoles sans réserve. Il est important que ces personnes puissent avoir la possibilité de faire valoir leurs droits. C'est pourquoi, il me paraît important qu'elles puissent le faire en toute liberté. Je vous serais reconnaissante de prendre les mesures adéquates pour qu'il puisse en être ainsi.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de ma considération distinguée.



Pascale BOISTARD



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



Le Ministre

Paris, le 27 mai 2009

Réf. : 09-00326-A.JPC

Monsieur le Bâtonnier,

J'ai bien reçu votre correspondance par laquelle vous me faites part de vos préoccupations portant sur les contrôles de police opérés dans le 17^{ème} arrondissement à Paris aux abords du « Bus de la Solidarité » mis en place par le Barreau de Paris.

J'ai pris connaissance de votre correspondance avec attention et j'ai signalé votre envoi au Préfet de Police pour un examen approprié, à l'issue duquel vous ne manquerez pas d'être tenu directement informé de la suite qui aura pu être réservée à votre démarche.

Je vous prie de croire, Monsieur le Bâtonnier, à l'assurance de ma considération distinguée.

et de mon souvenir fidèle et cordial


Michèle ALLIOT-MARIE

Maître Christian CHARRIERE-BOURNAZEL
Bâtonnier de l'Ordre des Avocats
à la Cour de Paris
11 place Dauphine
75053 PARIS CEDEX 01